



- 07-
COMMUNICATION
- APPARENCE
- TEXTILE
- **TISSU**



toile

La toile désigne un matériau textile obtenu par l'entrecroisement régulier de fils, généralement selon une structure simple et stable. Par extension, le terme peut désigner une surface tendue servant de support, de protection ou de base. La toile se caractérise par sa solidité, sa régularité et sa polyvalence d'usage. Elle peut être fabriquée à partir de fibres naturelles, synthétiques ou mixtes. Historiquement, la toile a servi à des fonctions utilitaires avant de s'étendre à des usages artistiques ou techniques. Elle peut être souple ou rigide selon sa composition. La toile représente une surface structurée destinée à recevoir une action, une transformation ou un ajout. Elle constitue souvent un élément de base dans de nombreux domaines.

